

Charte

Achats Responsables



Cousin traiteur

Le goût du partage

Préambule

Par la présente Charte Achats Responsables, La Maison Cousin Traiteur définit les engagements qui ont vocation à assurer **des relations commerciales éthiques et durables** avec ses fournisseurs de biens et de services, dans le respect des lois, des réglementations applicables, et des engagements du groupe en matière **de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**.

En tant que traiteur engagé, **La Maison Cousin Traiteur** reconnaît l'importance de ses choix d'approvisionnement sur l'environnement, la société et l'économie locale. Notre charte d'achats responsables reflète notre engagement à intégrer des pratiques durables et éthiques dans toutes nos **activités d'achat**, pour offrir à nos clients des services qui respectent ces valeurs.



Objectifs de la Charte Achats Responsables

- 1. Minimiser l'impact environnemental :** Réduire les impacts environnementaux associés à nos activités d'achat en privilégiant les produits et services respectueux de l'environnement et en valorisant les fournisseurs vertueux en la matière.
- 2. Promouvoir l'économie locale et solidaire :** Soutenir l'économie locale en privilégiant des fournisseurs régionaux qui mettent en valeur les principes de l'économie sociale et solidaire.
- 3. Garantir des pratiques éthiques et respectueuses des droits humains :** S'assurer que nos partenaires et fournisseurs respectent les droits fondamentaux, promeuvent des conditions de travail décentes et valorisent la diversité. Nous privilégions les relations commerciales avec des acteurs engagés dans une démarche éthique, conforme aux standards internationaux en matière de respect des droits humains.
- 4. Favoriser l'innovation durable :** Encourager l'innovation et la recherche de solutions durables à travers nos choix d'achat et les partenariats que nous mettons en place.
- 5. Garantir la pérennité de notre activité :** Négocier au juste prix pour maintenir des prix de vente raisonnables et ainsi assurer une activité suffisante et une rentabilité équilibrée.

Président Directeur Général
Clément JOLY

Directeur Associé
Philippe PAROISSIEN



Cousin traiteur

01. Engagements de la Maison Cousin Traiteur vis-à-vis de ses fournisseurs et prestataires de service

- **Entretenir une relation durable**

En tant que traiteur engagé dans une démarche d'achat responsable, la Maison Cousin Traiteur s'engage à établir des relations durables, transparentes et équitables avec ses fournisseurs. Ces engagements sont conçus pour favoriser une collaboration mutuellement bénéfique, respectueuse des droits de chacun et orientée vers un développement durable de long terme.

- **Favoriser et mettre en valeur des fournisseurs et prestataires locaux**

Nous privilégions les fournisseurs locaux dans la mesure du possible, car cela soutient l'économie locale et réduit notre empreinte carbone. Travailler avec des producteurs locaux nous permet également de garantir une qualité optimale des produits, fraîcheur et traçabilité. De plus, cela participe à une dynamique régionale et permet à notre entreprise de jouer un rôle actif dans le développement de la communauté locale. Nous nous efforçons de mettre en valeur ces partenaires en les incluant dans nos communications, événements et promotions.

- **Accompagner nos fournisseurs dans leur démarche d'amélioration continue de leur offre en matière sociale, environnementale et économique**

Cela inclut des discussions régulières sur leurs pratiques en matière de gestion des ressources, de conditions de travail et de respect des normes environnementales. Nous encourageons également les fournisseurs à adopter et proposer des solutions innovantes et durables, qui contribuent à un avenir plus responsable. L'objectif est de créer une chaîne d'approvisionnement plus responsable et d'améliorer ensemble les performances globales.

- **Respecter les délais de paiement préalablement négociés dans un cadre conforme à la réglementation applicable**

Nous nous engageons à respecter scrupuleusement les délais de paiement convenus avec nos fournisseurs, conformément à la législation en vigueur. Cela reflète notre volonté de maintenir une relation de confiance et de respect mutuel avec nos partenaires commerciaux. Le respect des délais de paiement est essentiel pour assurer la viabilité de leurs activités et garantir des relations harmonieuses. Cette approche renforce notre réputation d'entreprise responsable et fiable.

- **Eviter les situations de dépendance économique réciproque en encourageant nos fournisseurs à diversifier leur clientèle**

Nous cherchons à maintenir une certaine autonomie dans notre réseau de fournisseurs, en évitant des situations où l'un des partenaires deviendrait trop dépendant de l'autre sur le plan économique. Pour cela, nous encourageons nos fournisseurs à diversifier leur clientèle et à élargir leur réseau de partenaires commerciaux. Cela leur permet de sécuriser leur activité et d'assurer la résilience de leur entreprise face aux fluctuations du marché. En même temps, cela nous permet de conserver une flexibilité dans nos relations d'approvisionnement.

- **Garantir la confidentialité des données non publiques relatives à nos fournisseurs et partenaires**

La confidentialité des informations relatives à nos fournisseurs est primordiale pour préserver la confiance, garantir le respect des données sensibles et assurer une saine concurrence équitable.



Cousin traiteur

Le goût du partage

02. Engagements des fournisseurs vis-à-vis de la Maison Cousin Traiteur

Exigences sociales :

- Le fournisseur s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays où il exerce son activité, en particulier les Droits de l'Homme et les conditions de travail.
- Le fournisseur s'engage à favoriser l'inclusion et à appliquer des principes de diversité et d'égalité des chances.
- Le fournisseur s'interdit de recourir à toute forme de travail servile, forcé, et toute forme d'esclavage. Le fournisseur s'interdit de recourir au travail des enfants, ainsi qu'à toute forme de travail clandestin ou dissimulé.

Exigences environnementales :

- Le fournisseur s'engage à respecter les règles légales relatives à la protection de l'environnement et à faire de son mieux pour prévenir, atténuer et réparer les impacts négatifs liés à son activité.
- Le fournisseur s'engage à tendre vers de meilleures pratiques environnementales pour optimiser ses consommations d'eau et d'énergie, gérer et recycler ses déchets.
- Le fournisseur s'engage à considérer la préservation des ressources naturelles et la biodiversité comme un critère de décision dans tous les choix qu'il doit prendre.
- D'ici 2030, le fournisseur s'engage à fournir un bilan carbone® ou une analyse équivalente, avec un plan d'actions pour réduire son empreinte dans un calendrier défini.

Exigences économiques :

- Le fournisseur s'engage à respecter la réglementation française ainsi que les directives de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, le trafic d'influence et le blanchiment d'argent.
- Le fournisseur s'engage à respecter l'ensemble des lois, réglementations et normes applicables en matière de comportements anticoncurrentiels, y compris les ententes sur les prix, les cartels ou les abus de position dominante.

Dans le cas où certains éléments de cette charte ne seraient pas respectés, le fournisseur ou le partenaire s'engage à informer la Maison Cousin Traiteur et à mener des actions correctives.

La Maison Cousin Traiteur se réserve le droit de se désengager de ses fournisseurs et partenaires qui ne respecteraient pas cette charte.



Cousin traiteur

Le goût du partage

03. Signature

Je soussigné,

représentant légal de la Société.....,

reconnais avoir pris connaissance et compris le contenu de La Charte Achats Responsables de La Maison Cousin Traiteur.

Je confirme que mon entreprise est en accord avec les principes d'intégrité, de transparence, de vigilance et d'inclusion. Elle s'engage à les défendre, les respecter et les mettre en œuvre.

Je m'engage à garantir le respect des 9 engagements prévus par cette charte.

Je m'engage à communiquer au moins une fois par an des éléments de preuve (certifications, résultats d'études, rapport RSE, bilan extra-financier...).

Je m'engage à prendre le temps au moins une fois par an, et dès qu'une controverse a lieu, pour une revue de la relation avec la Maison Cousin Traiteur.

Nom de l'entreprise :

Date :

Nom et signature du représentant :

Cachet de l'entreprise :



S'ENGAGER

TRANSMETTRE

INNOVER

FÉDÉRER



Cousin traiteur

Le goût du partage

SAS Cousin Traiteur
7 rue Marcellin Berthelot
86000 Poitiers
info@cousin-triateur.fr